

## **Colloque : « Croatie, la voici »**

### **Les relations franco-croates à la veille de l'entrée de la Croatie dans l'Union européenne**

**Palais du Luxembourg - Salle Clemenceau**

---

**JEUDI 11 OCTOBRE 2012**

---

#### **Ouverture**

Mme Michèle ANDRÉ  
Sénatrice, Présidente du groupe d'amitié France-Croatie

Monsieur le Président du Sabor,  
Monsieur le Président du groupe d'amitié Croatie-France au Sabor,  
Messieurs les Ambassadeurs, Messieurs les Sénateurs, chers amis,

Le Président du Sénat, Monsieur Jean-Pierre Bel, m'a chargé de vous dire qu'il regrettait de ne pouvoir être parmi nous à l'occasion de ce colloque franco-croate qui se tient à la veille de l'entrée de la Croatie au sein de l'Union européenne. Il tient cependant à vous souhaiter la bienvenue.

Ce colloque intervient à un moment clef dans l'histoire de nos relations, alors que le Président de la République croate, Monsieur Ivo Josipović vient d'effectuer une visite officielle en France. Il a, à cette occasion, été reçu par le Président de la Commission des Affaires européennes et par moi-même. Ce colloque intervient également dans une période de deuil pour le Sabor croate, alors que Monsieur Boris Šprem est décédé le 30 septembre dernier. Nous nous associons à la douleur de nos amis croates et leur présentons les condoléances du Sénat de la République française. Je souhaite également faire observer une minute de silence à la mémoire de Monsieur Šprem.

Les relations entre les deux chambres n'ont jamais été aussi étroites, comme en témoignent les trois déplacements de Commissions du Sénat en Croatie depuis un an. Tous les services du Sénat sont mobilisés pour accompagner l'entrée de ce pays au sein de l'Union européenne. La Croatie sera membre de plein droit d'ici au 1<sup>er</sup> juillet 2013, à la suite de la ratification de la loi autorisant son adhésion à l'Union européenne. Le Président Bel assure que cette formalité sera remplie sans encombre lorsque le Sénat sera amené à se prononcer sur la ratification au traité d'adhésion d'ici la fin de l'année ou en début d'année 2013,

comme en témoigne la résolution présentée par la Commission des Affaires européennes et votée à l'unanimité.

La Croatie rejoint l'Union européenne alors que celle-ci traverse une crise sans précédent, ce qui devrait encourager les autres membres à poursuivre leurs efforts en faveur de la construction européenne. Si la Croatie a connu il y a moins de vingt ans une guerre sanglante attisée par des haines nationalistes, elle a fait la paix avec ses voisins et s'engage dans un futur stable, au cœur de l'idéal européen.

Les expositions actuelles et le festival « *Croatie, la voici* » témoignent par ailleurs de la grande richesse culturelle de ce pays et de sa création contemporaine, aujourd'hui mise à l'honneur.

Jean Pierre Bel salue le Président Josipović comme un homme d'Etat et de culture, dont l'humanisme s'inscrit dans une tradition portée jadis par Vaclav Havel. La France et la Croatie, partenaires stratégiques, peuvent créer une Union européenne plus juste et solidaire, tournée vers la croissance.

Le Président Bel vous souhaite d'excellents travaux et une matinée riche d'échanges.

**M. Nenad STAZIĆ**  
Vice-président du Sabor

C'est un honneur d'être parmi vous pour ce colloque. Les relations entre la France et la Croatie s'améliorent continuellement sur le plan culturel, politique, économique. La France a été le premier pays à signer un partenariat stratégique avec la Croatie après son indépendance – un accord qui a dynamisé les relations entre nos deux pays ces dernières années.

Lorsque la Croatie deviendra le 28<sup>ème</sup> membre de l'Union européenne, ce partenariat prendra une nouvelle dimension. La Croatie remercie la France de son soutien actif dans le processus d'adhésion à l'Union européenne, et tient à l'assurer qu'elle continuera à mener des réformes structurelles après son adhésion. En effet, le Gouvernement croate a entrepris une série de mesures qui contribuent à rendre la société croate meilleure, en établissant une démocratie respectueuse des droits fondamentaux.

Je tiens à remercier le Sénat français de son vote unanimement favorable à la résolution portant sur l'adhésion de la Croatie et espère que la ratification en droit aura bien lieu. Cette ratification incitera les partenaires européens à faire de même. Par ailleurs, l'appartenance de la Croatie à l'Union constituera une aide pour ceux de ses voisins qui souhaitent intégrer cet ensemble. Enfin, je souhaite développer la francophonie au sein de la Croatie. A cet égard, je rappelle que le parlement croate est membre des parlements francophones.

La démocratie représentative constitue un enjeu important alors que l'Union traverse une crise. Cette démocratie peut en effet apporter la paix aux peuples.



Je me félicite des nombreux échanges entre nos deux chambres, comme l'attestent les trois dernières visites sénatoriales françaises cette année. Par ailleurs, je note avec satisfaction les nombreux jumelages intervenus entre nos municipalités.

Enfin, le développement économique de notre pays se renforce, afin d'attirer les investisseurs étrangers. A cet égard, je signale que l'un des terminaux de l'aéroport de Zagreb est actuellement construit par une entreprise française.

Je vous assure que la France trouvera en la Croatie un partenaire solide au sein de l'Union, et que cette adhésion démontrera aux autres pays de l'Europe du sud-est que l'accession à l'Union européenne est possible si les réformes nécessaires sont menées.

## **Première table ronde : La Croatie, un nouveau membre de l'Union européenne**

M. Simon SUTOUR  
Sénateur du Gard,

Président de la Commission des Affaires européennes du Sénat

Ce colloque s'inscrit dans le contexte de l'adhésion prochaine de la Croatie à l'Union européenne, celle-ci représentant une étape importante pour ce pays. A cet égard, de la même manière qu'en France, on ne saurait opposer petites et grandes communes, j'estime qu'il n'existe pas de « petits » pays européens mais uniquement des pays européens égaux en droit.

Le Sénat français apprécie beaucoup la Croatie, où la Commission que je préside s'est rendue en délégation pluraliste à Zagreb en novembre dernier. Nous y avons apprécié le travail mené par les responsables croates, la compétence, le dynamisme et la féminisation importante des organes institutionnels. Les événements de la guerre en Croatie ont pu être dépassés, et la Croatie est devenue un Etat de droit. Elle deviendra dans quelques mois un Etat à part entière de l'Union européenne.

Pour des raisons de calendriers électoraux, nous savions que le Sénat ne pouvait pas ratifier immédiatement le traité d'adhésion de la Croatie à l'Union lors de mon retour de visite. Aussi, nous avons proposé un projet de résolution ratifié par les Commissions des Affaires étrangères et européennes, qui l'ont approuvé à l'unanimité. Le Parlement se prononcera d'ici la fin de l'année pour ratifier le traité d'adhésion.

Les relations entre nos pays sont denses, y compris au niveau local. J'ai reçu avec plaisir l'Ambassadeur de Croatie dans mon département, où il a donné



une conférence à des étudiants sur l'intégration européenne. J'ai également reçu au Sénat Madame Pusic, que j'avais déjà rencontrée à Zagreb dans ses fonctions précédentes. Ce travail de coopération se poursuit sous l'impulsion des deux Présidents des groupes d'amitiés, ainsi que de deux Ambassadeurs.

Je souhaite que ce moment solennel de la ratification du traité d'adhésion permette de densifier davantage les relations entre la France et la Croatie. Cette adhésion ouvre également la porte à de nouvelles adhésions pour les pays voisins, dans l'objectif, au-delà de la coopération économique indispensable, de créer une Europe sociale des peuples. Cette ouverture vers les Balkans sera gage de paix pour la région.

**M. Milorad PUPOVAC**  
Président du Comité pour la politique étrangère du Sabor

Je retiens trois axes de discussion pour cette intervention. Il s'agit, premièrement, de l'axe bilatéral et de la construction des coopérations bilatérales. En effet, le partenariat franco-croate représente une grande chance pour nos deux pays.

Deuxièmement, l'élargissement de l'Union est un sujet majeur en Croatie. Nous sommes conscients des problèmes liés à l'élargissement au sein de l'Europe, mais une intégration du Sud-est de l'Europe dans l'Union permettra de régler les disputes frontalières. L'élargissement soulève, en outre, la question d'une coopération normalisée et de notre prospérité. Le défi actuel que doit relever la Croatie consiste à développer des potentiels économiques, culturels, politiques, ce qu'elle n'a pas réussi à faire depuis vingt ans. A l'instar de la France et de l'Allemagne, la Croatie a connu un temps de guerre et, à l'image de ces deux pays, nous devons mener à bien la même démarche de réconciliation sur l'ancien territoire de la Yougoslavie.

Troisièmement, comme l'a souligné le Vice-président Stazić, nous connaissons également la crise et un déficit de confiance. La Croatie est une jeune démocratie pour laquelle on peut difficilement évoquer un déficit démocratique. En revanche, ce problème existe au sein de l'Union. Les démocraties parlementaires européennes ne reflètent pas toujours la volonté des peuples ; en effet, en tant qu'un des douze observateurs au Parlement européen, je peux témoigner des craintes exprimées par les citoyens européens. Le déficit démocratique doit donc être comblé.

Au début des années 1990, le parlement croate n'était pas souverain. Aujourd'hui, nous refusons que des parties liées aux affaires s'immiscent dans la conduite gouvernementale de la Croatie. Je suis de ceux qui participent à la vie politique croate depuis longtemps, et j'ai toujours tenu un discours tourné vers la liberté et les droits du peuple. J'ai cependant l'impression que ces mots deviennent vains et qu'un fossé se creuse entre dirigeants et citoyens.



M. Patrice CANIVEZ  
Professeur de philosophie morale à  
l'Université Charles-de-Gaulle Lille 3

Je me félicite du consensus qui entoure la réciprocité des relations franco-croates dans les domaines politiques et culturels. L'intégration de la Croatie au sein de l'Union reflète le projet politique d'intégration européenne porté par l'indépendance. Par ailleurs, la Croatie est un partenaire stratégique important pour la France et l'Union, ce partenariat permettant de stabiliser la région et d'amorcer de nouvelles adhésions.

Sur le plan culturel, je note que la Croatie est au carrefour de plusieurs cultures : magyare, germanique, latine et slave. De ce fait, elle connaît une diversification de ses relations culturelles, ce qui constitue un facteur important d'intégration européenne, y compris dans l'espace européen de la recherche. La France et la francophonie sont également très attachées à la diversité des cultures. En ce sens, le partenariat avec la Croatie, dont le parlement est francophone, est essentiel pour la France afin que nous puissions bénéficier d'une ouverture des « petits pays »

Si les petits pays européens n'existent pas sur le plan juridique et politique, les questions démographiques ont tout de même un impact sur les relations à l'intérieur de l'Europe. Le partenariat avec la Croatie est important parce qu'il s'agit précisément d'un « petit pays ». A cet égard, la France n'a pas assez conscience que trois quarts des pays membres de l'Union comptent moins de 12 millions d'habitants. Cette constatation est importante, car si l'Europe parvient à une maturité politique suffisante pour résorber son déficit démocratique, le rôle politique des « petits pays » sera tout à fait primordial. Il est par conséquent dans l'intérêt politique et stratégique de la France qu'elle comprenne comment ces pays perçoivent les problématiques européennes.

Sur le plan culturel, ces petits pays connaissent le paradoxe d'un localisme, doublé d'une très forte internationalisation. A titre d'exemple, les jeunes croates sont souvent polyglottes. Par ailleurs, les intellectuels croates sont souvent plus au fait de l'actualité de la scène culturelle internationale que leurs confrères français. Ainsi, paradoxalement, notre partenariat avec ces petits pays est une façon de nous ouvrir sur le monde.

Mme Tamara OBRADOVIĆ MAZAL  
Vice-ministre de l'économie du Gouvernement croate

Je suis heureuse de participer à cette table ronde, qui illustre toutes les réformes menées depuis tant d'années, afin que nous puissions parler du processus de d'adhésion de la Croatie à l'Union.

Je remercie Monsieur Sutour qui a noté la féminisation et la compétence des personnels de l'administration croate. De nombreuses femmes croates ont été



impliquées dans ce processus d'adhésion, comme vous pourrez vous en rendre compte l'année prochaine.

Aujourd'hui, la Croatie mérite entièrement sa place au sein de l'Union, comme en témoigne le chemin parcouru depuis douze ans. Ce processus a été long en raison des contingences administratives, mais également à cause des faits de guerre que nous avons connus. Sur le plan psychologique, cette guerre a suscité un sentiment d'amertume, entretenu par les nationalisations trop abruptes intervenues au milieu des années 1990. La Croatie affiche aujourd'hui une certaine réticence vis-à-vis de certains investisseurs privés. Les consciences doivent toutefois se transformer, afin de faire mûrir l'économie.

On considère parfois la Croatie comme une porte vers la région des Balkans. Pour les investisseurs, cette porte est donc le synonyme d'un élargissement de leurs activités. Ces investisseurs doivent cependant pouvoir s'adresser à des interlocuteurs compétents et multiculturels

La Croatie est engagée dans une phase de transition profonde. Dans ce contexte, l'un des récents débats les plus passionnés de notre parlement a porté sur les moyens susceptibles d'encourager les investissements en Croatie. La loi qui doit favoriser l'accès des capitaux étrangers est non seulement nécessaire pour les affaires internes du pays, mais également pour son attractivité extérieure. La Croatie est prête à accompagner ses voisins à travers ses entreprises, pour que la France, en tant qu'investisseuse, se sente suffisamment en confiance pour y investir.

La Croatie traverse la crise comme les autres pays de l'Europe, mais je souhaite témoigner de notre profonde volonté de rejoindre l'Union.

## **Deuxième table ronde : les relations entre la France et la Croatie à travers l'Histoire**

M. Tvrtko JAKOVINA  
Professeur d'histoire à l'Université de Zagreb

La Croatie et la France sont des pays méditerranéens qui partagent une culture commune. La Croatie a toujours suivi avec intérêt l'actualité française. Je tiens également à rappeler que la Croatie a fait partie des provinces illyriennes de l'empire napoléonien et que cette appartenance était considérée comme une force. La Croatie actuelle a d'ailleurs conservé un certain nombre de vestiges de ce passé impérial. A Split, par exemple, l'avenue principale porte le nom du Général Marmont, gouverneur général des provinces illyriennes. Cette présence française a été synonyme d'un fort développement et d'une modernisation du système éducatif et de formation des jeunes. Lorsque les soldats de Napoléon ont quitté la République de Dubrovnik en 1818, ils ont laissé derrière eux un certain nombre d'acquis.



Le XX<sup>ème</sup> siècle a débuté par une période « turbulente » pour la Croatie. Après la Première Guerre mondiale, un contingent de soldats français a ainsi pris ses quartiers à Zagreb. Par la suite, c'est à Marseille en 1934 que le roi Alexandre de Yougoslavie a été assassiné. Plus tard, de nombreux socialistes croates ont rejoint les républicains espagnols et ont ensuite combattu dans le maquis français. Pendant la guerre froide, les relations franco-yougoslaves ont été mitigées. Le Maréchal Tito s'est rendu en France deux fois en 31 ans. Le président Giscard d'Estaing fut le premier Président français à visiter la Yougoslavie. Dans le même temps, les relations entre les partis communistes français et yougoslave ont été marquées par un certain nombre de divergences. La guerre d'Algérie fut également synonyme de difficultés entre les deux pays, puisque la Yougoslavie a soutenu l'indépendance de cette colonie.

En guise de conclusion, je me permettrai un parallèle avec le secteur automobile. Dans ce domaine, le concept de la voiture allemande, longtemps désirée par tous, laisse peu à peu la place en Croatie à celui de la voiture française. Ainsi les Renault sont les voitures les plus vendues en Croatie aujourd'hui. Cet exemple illustre à mon sens la qualité des relations entre nos deux pays.

**M. Joseph KRULIĆ**  
Professeur associé à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Les relations franco-croates représentent un sujet extrêmement passionné depuis 1991. Ces relations me semblent avoir connu trois temps successifs : une phase de malentendu à l'époque de François Mitterrand, un réchauffement sous l'ère de Jacques Chirac, et une véritable amitié depuis une dizaine d'années.

Sous François Mitterrand, la France a montré une incompréhension totale du désir d'indépendance de la Croatie. Cette incompréhension est illustrée par une méconnaissance totale de la situation politique de l'époque, comme l'attestent certains télégrammes du Quai d'Orsay, parlant d'une « Yougoslavie unitaire », alors qu'il s'agissait d'une Fédération. Cependant, dans le cadre du dialogue franco-allemand, la France a fini par reconnaître l'indépendance de la Croatie le 16 décembre 1991. Entre 1992 et 1995, les relations bilatérales se normalisent sur la forme mais non sur le fond, comme en témoigne la visite peu protocolaire de François Mitterrand à Sarajevo.

Sous Jacques Chirac, la Croatie est perçue comme un élément utile dans la gestion des conflits balkaniques. Cependant, lorsque Jacques Chirac analyse les méthodes qui peuvent permettre de clore le conflit des Balkans, la Croatie n'apparaît pas comme partenaire de solutions. La Croatie est néanmoins perçue comme un élément neutre mais positif dans la résolution du conflit au Kosovo.



Depuis une dizaine d'années, la Croatie constitue un élément positif de la construction européenne, comme en témoignent les nombreux échanges politiques, intellectuels et économiques entre les deux pays.

M. Nenad IVIĆ

Professeur de littérature française à l'Université de Zagreb

Les relations franco-croates peuvent s'étudier sous l'angle de la littérature. Par exemple, Ivo Andrić, dans *La Chronique de Travnik*, raconte le voyage en Bosnie d'un consul français sous Napoléon. Ce roman décrit la côte adriatique comme un espace intermédiaire entre la France et l'Empire ottoman, ainsi que la grande césure des provinces illyriennes. Cet espace a aussi été le théâtre d'un processus de distanciation entre la France et la Croatie, quand les relations se traduisaient par des échanges culturels et d'armes.

Plus tôt, au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, le Chevalier de Forbin navigue dans l'Adriatique dans le cadre de la Guerre de succession d'Espagne. Il s'arrête notamment sur l'île de Korčula et s'étonne d'y rencontrer des interlocuteurs parfaitement éduqués. Le Chevalier de Villehardouin, dans ses Mémoires publiées six siècles auparavant, faisait un tout autre constat.

Pour conclure, on peut estimer que l'entrée de la Croatie dans l'Union européenne sera un temps nouveau.

M. Predrag MATVEJEVIĆ

Écrivain, Professeur à l'Université Paris-Sorbonne et à l'Université de Rome

Je souhaite axer mon intervention sur les relations entre le Général de Gaulle et le Maréchal Tito pendant la Deuxième Guerre mondiale. Il est devenu courant de nier le rôle de Tito dans la résistance. En Serbie, une rumeur fait courir le bruit qu'Ildra Mihailović, chef des nationalistes serbes pendant la Deuxième Guerre mondiale, et le Général de Gaulle étaient ensemble à Saint-Cyr, où ils nouèrent une amitié. Or ils ne se sont jamais rencontrés à cette époque, le Général de Gaulle étant alors au Moyen-Orient.

Après l'occupation de Prague en 1968, le Général marque son soutien au Maréchal Tito qui avait déclaré qu'il se battrait jusqu'au dernier homme pour protéger la Yougoslavie d'une invasion soviétique. Ce positionnement a ensuite relancé les relations franco-yougoslaves. Le Général de Gaulle a notamment invité le chef du gouvernement Mika Špiljak pour lui dire toute sa considération et son admiration pour le Maréchal Tito. Cette page d'histoire est malheureusement peu connue. Pour ma part, je souhaitais rappeler que le Général de Gaulle n'a pas soutenu Mihailović, le collaborateur, mais Tito le courageux.

J'appelle à une grande amitié entre nos deux pays et espère que l'entrée de la Croatie dans l'Union européenne permettra d'y mettre en œuvre une bonne politique interne.



## Troisième table ronde : Entre Méditerranée et Europe du Sud-Est : quels partenariats ?

M. Patrick BLOCHE

Député de Paris, Président de la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation

Je tiens à témoigner ici des relations soutenues que j'ai pu avoir, en tant que Président du groupe d'amitié France-Croatie à l'Assemblée Nationale, avec mes collègues croates. Ces relations se sont intensifiées avec deux voyages d'échanges accomplis par des parlementaires français et croates. La Croatie a connu de très nombreux bouleversements depuis une dizaine d'années, et la France a radicalement changé de point de vue sur ce pays, ce regard ayant été marqué par les deux Guerres mondiales. Ces deux pays entretiennent des relations culturelles, linguistiques fortes depuis longtemps. Je me réjouis à ce sujet que la Croatie garde un souvenir positif des provinces illyriennes, qui ont accompagné le nationalisme croate

La France et la Croatie ont en commun d'avoir été confrontées aux souffrances engendrées par la Deuxième Guerre mondiale et d'avoir alors subi un régime collaborationniste. J'ai souhaité faire connaître l'héroïsme de la résistance croate et rappeler la répression qui s'est abattue sur elle, comme en témoignent les nombreux camps de concentration présents en Croatie.

Dans les années 1960 à 1980, la Croatie était appréhendée en France comme un sous-ensemble de la Yougoslavie. A cette époque, la France portait un regard bienveillant sur cette fédération qui était autonome et résistait au bloc soviétique. De plus, le système socialiste autogéré en place constituait une référence pour nombre de socialistes français à l'époque.

Lorsque la Yougoslavie a éclaté dans les années 1990, d'aucuns se sont aperçus que les Balkans étaient une zone incertaine, où les identités s'exprimaient de manière belliqueuse. Les dirigeants français se sont alors trompés en ne comprenant pas les dynamiques locales, à l'instar de la réaction française tardive lors de la réunification allemande.

Aujourd'hui, la relation avec la Croatie se trouve totalement bouleversée, du fait de son accession prochaine à l'Union européenne. En 2013, la France et la Croatie se trouveront à égalité de droits et de devoirs au sein de l'Union. Dans cette perspective, je lance un message aux Croates pour qu'ils donnent au projet européen une dimension culturelle, afin que ce dernier ne soit pas uniquement considéré sous le prisme monétaro-économique.

Les relations bilatérales entre nos deux pays sont très importantes, fortes d'échanges déjà très fructueux. Je tiens à saluer la mise en place d'institutions



et de l'Etat de droit en Croatie et à souligner les sacrifices importants qui ont été consentis pour l'intégration européenne. Je me félicite par ailleurs du travail courageux de décentralisation mené par la Croatie.

Je milite pour que les relations franco-croates se développent dans leurs dimensions culturelles et éducatives. En effet, notre partenariat s'inscrit dans une triple dimension ; européenne, méditerranéenne et francophone. Dans cette logique, je me réjouis que la Croatie soit membre observateur de l'OIF.

J'appelle de mes vœux un renforcement des échanges éducatifs et culturels, et souhaite que la France accueille de nombreux étudiants croates. Le festival *La Croatie, la voici* qui se déroule actuellement témoigne par ailleurs des liens culturels riches entre nos pays. Je me réjouis à titre personnel de l'exposition consacrée à Meštrović au Musée Rodin, et j'ai le plaisir de vous informer que Paris disposera bientôt d'un espace public dédié à la mémoire de Bošković.

**M. Gvozden FLEGO**  
Président du groupe d'amitié Croatie-France du Sabor

La Croatie a longtemps été considérée comme un territoire sous influence austro-allemande. Cette perception doit cependant être nuancée, en particulier sur le plan culturel. Si la Croatie a beaucoup parlé allemand au XX<sup>ème</sup> siècle, elle s'est largement ouverte à la France après 1945. Par la suite, avec de nombreux chercheurs français, nous avons participé à l'Ecole de Korčula qui a représenté une grande aventure philosophique et sociologique. Les débats qui ont eu lieu dans ce cadre visaient notamment à déterminer comment le modèle de société yougoslave pouvait inspirer d'autres pays.

La Croatie a vécu des périodes difficiles ces vingt dernières années, à travers l'éclatement de la Yougoslavie et la guerre qui s'en est suivie. Cette guerre reste fortement ancrée dans l'esprit de nombreux Croates. Cette épreuve a été évidemment choquante tant la guerre est un processus mené contre le droit fondamental universel du droit à la vie.

La guerre passée, nous sommes entrés dans une phase où nous avons compris la nécessité d'un dialogue entre Croates. Je me souviens de réunions tenues à la résidence de l'Ambassadeur de France en Croatie qui étaient les seuls moments où ces discussions pouvaient se dérouler. Ces moments ont permis de renouer les liens entre les uns et les autres.

Je souhaite que, grâce à notre intégration à l'Union, nous puissions apprendre les uns des autres. En particulier, à travers son long passé démocratique, la France peut nous enseigner les erreurs à éviter. La Croatie peut, elle, évoquer sa transition douloureuse vers l'Etat de droit. Ces changements ne se sont pas faits sans heurts, et bien que la Croatie ait connu des changements institutionnels et économiques rapides, l'évolution des mentalités reste encore à accomplir.



Enfin, je tiens à souligner à quel point nos échanges parlementaires sont très riches et très importants.

M. Yves DAUDIGNY

*Sénateur de l'Aisne, Vice-président du groupe d'amitié France-Croatie du Sénat*

La France et la Croatie vivent une belle expérience de coopération décentralisée. Cette coopération est née en 1992 de la création de l'association *Coucy-le-Château-Croatie*, qui a permis l'envoi de convois humanitaires en faveur d'enfants nécessitant une chirurgie lourde. Le partenariat entre l'Aisne et la Croatie est fortement implanté à travers le département, comme en témoignent les Journées culturelles de la Croatie dans l'Aisne. Ces journées visent à promouvoir des créations artistiques et folkloriques croates. La coopération se manifeste également à travers l'ADAMA, qui favorise les échanges entre les écoles musicales de l'Aisne et de la Croatie. Différents échanges d'artistes et de musiciens viennent également appuyer cette coopération.

L'Aisne s'enorgueillit de plusieurs échanges techniques avec la Croatie. Ainsi, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aisne a mis en place des partenariats avec des architectes et urbanistes croates. Une délégation axonaise s'est rendue à Zagreb pour promouvoir sa méthodologie de travail. Un autre partenariat est en train de se nouer entre le Service d'Incendie et Secours de l'Aisne et son homologue de Zagorska, à la suite d'un accord de jumelage. Cet échange prévoit l'envoi de trois véhicules de lutte contre les incendies ainsi que la formation des personnels locaux.

Enfin, une convention cadre a été signée entre le département de l'Aisne et la région de Kaprinsko Zagorska, institutionnalisant ainsi les projets de coopération.

M. Jacques RUPNIK

*Professeur d'histoire à l'Institut d'études politiques de Paris*

Chaque génération française, dans sa relation à la Croatie, a son propre vécu par rapport aux guerres. La génération de François Mitterrand pouvait ainsi être inquiète d'un retour du fascisme en Croatie quand celle-ci a proclamé son indépendance. En effet, certains hommes politiques français pouvaient légitimement craindre que l'indépendance de la Croatie n'aille à l'encontre du processus d'intégration européenne.

J'observe que les identités croates évoluent. Dans les années 1980, j'ai entendu pour la première fois que la Croatie faisait partie de l'Europe centrale. Puis, lorsque je dirigeais la Commission internationale sur les Balkans, j'ai pu constater que le Premier ministre croate de l'époque considérait son pays comme le seul rempart catholique au milieu des Balkans, et s'étonnait d'être critiqué plutôt que soutenu dans ses actions. Ensuite, la Croatie a souhaité intégrer l'Union pour échapper au cauchemar des Balkans. Enfin, la Croatie se



définit comme un pays méditerranéen, ce qui témoigne d'une nouvelle déclinaison de l'identité croate.

Le cas de la Croatie a valeur d'exemple pour les autres pays de l'Europe du Sud-est. Il doit les inciter à surmonter les héritages de la guerre et à renforcer les coopérations régionales. La Croatie, de son côté, a réglé ses problèmes avec sa minorité serbe, rétabli des relations correctes avec la Bosnie-Herzégovine et a pleinement coopéré avec le tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Ces conditions étaient essentielles pour adhérer à l'Union européenne.

A mon sens, l'intégration européenne de cette région ne pourra se concrétiser que si les nationalismes meurtris par la guerre deviennent euro-compatibles. La Croatie deviendra elle-même vectrice d'intégration au sein de l'Union pour ses voisins une fois qu'elle en sera membre de plein droit.

## Échanges avec la salle et Conclusion

**Jean-Pierre MICHEL, Sénateur de la Haute Saône, Président du Groupe France-Balkans occidentaux**

Aurait-il été pertinent que la Serbie intègre l'Union en même temps que la Croatie ? La région des Balkans est en effet stratégique pour l'Europe. Qui plus est, Sarajevo connaît actuellement une influence islamiste forte. Si l'on souhaite que ces Etats retrouvent leur vocation européenne et que les blessures nationalistes s'estompent, l'Europe doit tendre la main à ces pays. Je regrette dès lors que la Serbie n'intègre pas l'Union européenne en même temps que la Croatie.

**De la salle**

Comment les intervenants situent-ils l'action du Président de la Serbie ?

**Michèle ANDRE**

La Croatie est passée par un processus long et douloureux avant de pouvoir adhérer à l'Union européenne. Le Président croate a toujours exprimé sa volonté de tendre la main à la Serbie.

**Patrick BLOCHE**

Je suis impressionné par le dynamisme croate : à peine indépendante, la Croatie s'est lancée dans un processus de décentralisation. Le pays a fait des choix courageux pour intégrer l'Union européenne, notamment en matière de coopération internationale pour faire comparaître M. Gotovina devant le TPIY.



**Milorad PUPOVAC**

L'élargissement de l'Union européenne vers la Serbie doit intervenir le plus rapidement possible. J'espère qu'une date de négociation avec la Serbie sera prochainement arrêtée. La Croatie et la Serbie doivent s'inspirer du modèle de réconciliation franco-germanique. En ce sens, j'espère que la Serbie reprendra sa politique de coopération régionale, pour le bien des rapports interethniques.

**Nenad STAZIC**

Il est dans l'intérêt de la Croatie que les pays des Balkans puissent intégrer à terme l'Union européenne. Cela facilitera notamment leur intégration économique. Cependant, il est injuste que la Croatie attende que ses voisins soient prêts pour qu'elle-même accède à l'Union. La Croatie a parcouru un chemin considérable, notamment à travers la reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine. Elle a accepté ses erreurs, reconnu ses défauts et ses crimes de guerre. Si ce travail de mémoire a souvent été mal compris par le peuple croate sur le moment, il trouve toute sa pertinence aujourd'hui.

**De la salle**

Pouvons-nous obtenir la création d'un centre culturel croate à Paris ?

**Michèle ANDRE**

Les groupes d'amitiés peuvent proposer cette initiative, mais la décision finale ne leur revient pas.

**De la salle**

Ma question s'adresse à Monsieur Matvejević. Que pensez-vous des massacres de prisonniers en Yougoslavie après la Deuxième Guerre, des déportations de civils allemands dans les camps de concentration yougoslaves, des assassinats de dissidents politiques croates, albanais et serbes par la police politique yougoslave, qui n'ont jamais fait l'objet de condamnation jusqu'à ce jour ?

**Predrag MATVEJEVIC**

Le Général de Gaulle avait communiqué les chiffres des victimes tuées sans être jugées. Ces chiffres ont toutefois été corrigés par un historien américain, qui a montré que les statistiques étaient en réalité supérieures. Ces crimes restent très fortement ancrés dans le tissu national.



**De la salle**

Je dirige un cursus d'études européennes à Zagreb et organise les journées juridiques administratives franco-croates à Split depuis sept ans. Je m'inquiète du faible niveau de formation de l'administration croate dans la perspective de la mise en œuvre des règles européennes. J'estime que beaucoup reste à faire dans ce domaine, notamment s'agissant de la formation des magistrats. Par ailleurs, je souhaite que se développent certains cours de droit européen à l'Université.

**Michèle ANDRE**

Il convient de laisser du temps aux Administrations afin de s'adapter. Par ailleurs, les fonctionnaires de l'administration croate sont au service de l'Etat croate, lui-même agissant dans un cadre européen. Je suis néanmoins certaine que la nouvelle génération intégrera ces impératifs plus rapidement.

**Jérôme PASQUIER**

Je remercie la Présidente André pour ce colloque, qui constitue une très bonne initiative au milieu de cette saison culturelle croate en France.

Je tiens à souligner que nul ne demandera à la Croatie d'attendre que la Serbie soit prête à intégrer l'Union. L'entrée de la Serbie est naturellement souhaitée, mais le processus d'adhésion est extrêmement exigeant. Il convient de partager avec les autres pays européens un certain nombre de valeurs. Je pense d'ailleurs que les nombreuses contraintes qui accompagnent ce processus se sont avérées bénéfiques à la Croatie. Celle-ci a accompli un travail d'adhésion remarquable. Dès lors, je suis certain que son entrée sera réussie. Je souhaite que son adhésion crée une dynamique pour les pays voisins, afin qu'ils mènent les efforts nécessaires pour intégrer à leur tour l'Union européenne.

Je suis, en outre, heureux des propos tenus sur l'amitié entre nos deux pays, dont la qualité de la relation est assez extraordinaire. Je tiens en particulier à souligner que la France a soutenu dès le départ l'adhésion de la Croatie à l'Union.

Enfin, je crois que les relations entre les peuples doivent également se développer au niveau culturel. A cet égard, des cours de français commenceront dès demain au Sabor, et la Croatie sera représentée au Sommet de l'OIF à Kinshasa. Enfin, un partenariat scientifique discret mais efficace existe avec de jeunes croates.

**Mirko GALIC**

Il me revient le grand honneur de conclure ce bel échange. La France et la Croatie ont développé un partenariat fort depuis les années 1990. Je suis reconnaissant à la France de son appui fort à notre candidature. Ainsi, l'entrée



de la Croatie est en grande partie due au soutien de la France, lors du Sommet de Zagreb qui a dessiné l'élargissement européen. Je souhaite à présent l'intégration des autres pays des Balkans, lorsqu'ils auront adhéré aux valeurs et exigences européennes, dans la mesure où la stabilité de la région est nécessaire pour la Croatie

Cette conférence illustre les grands rapprochements entre nos pays. La Croatie a assumé son passé et ses erreurs, et se tourne à présent résolument vers le futur. Les partis politiques croates s'accordent sur la paix et la stabilité de la région. La Croatie est donc engagée vers la paix et l'Europe car elle garde en elle les souvenirs de la guerre. Tout comme la France et l'Allemagne, elle s'est lancée dans un grand effort de réconciliation. Faisant face à son passé de guerre, la Croatie s'est allégée d'un fardeau afin d'ouvrir une nouvelle page de son Histoire.

*Document rédigé par la société Ubiquis*

Tél : 01.44.14.15.16 – <http://www.ubiquis.fr> – [infofrance@ubiquis.com](mailto:infofrance@ubiquis.com)

